

Pays-Bas

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Les Pays-Bas comptent 94 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique leur réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Cinquante-neuf de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Les Pays-Bas ont signé l'IM en 2017 et ont déposé leur instrument d'acceptation le 29 mars 2019. L'IM est entré en vigueur pour les Pays-Bas le 1^{er} juillet 2019. Le 25 novembre 2021, les Pays-Bas ont formulé une notification supplémentaire afin d'élargir la liste de conventions qui seront couvertes par l'IM. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Les Pays-Bas n'ont pas notifié leurs conventions avec le Brésil et l'Espagne aux fins de l'IM, mais ont indiqué dans leur réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ces conventions, ainsi que dans les conventions conclues avec Aruba, le Bangladesh*, Curaçao, Moldova*, l'Ouganda*, le Suriname* et la Thaïlande.

Les Pays-Bas ont signé un instrument bilatéral de mise en conformité concernant leur convention avec l'Allemagne.

Les conventions conclues par les Pays-Bas avec Aruba, Curaçao et Sint-Maarten* sont des accords régis par le droit interne du Royaume des Pays-Bas.

Les Pays-Bas mettent en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹¹².

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec les Pays-Bas.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Pays-Bas

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Oui, IM		COP
2	Albanie	Oui, IM		COP
3	Algérie*	Oui, autres		COP
4	Allemagne	Oui, autres		COP
5	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
6	Argentine	Non	Oui, IM	COP
7	Arménie	Non	Oui, IM	COP

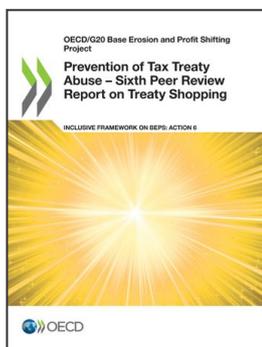
¹¹² Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, les Pays-Bas choisissent d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). Les conventions conclues avec Aruba, Curaçao et Sint-Maarten* ne sont pas notifiées aux fins de l'IM, car ce sont des accords régis par le droit interne du Royaume des Pays-Bas.

8	Aruba	Non	Non	
9	Australie	Oui, IM		COP
10	Autriche	Oui, IM		COP
11	Azerbaïdjan	Non	Non	COP
12	Bahreïn	Oui, IM		COP
13	Bangladesh*	Non	Non	COP
14	Barbade	Oui, IM		COP
15	Bélarus	Non	Non	COP
16	Belgique	Oui, IM		COP
17	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
18	Brésil	Non	Non	
19	Bulgarie	Oui, autres		COP
20	Canada	Oui, IM		COP
21	Chili	Oui, autres		COP + LOB
22	Chine (République populaire de)	Oui, IM		COP
23	Corée	Oui, IM		COP
24	Croatie	Oui, IM		COP
25	Curaçao	Non	Non	
26	Danemark	Oui, autres		COP
27	Égypte	Oui, IM		COP
28	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
29	Espagne	Non	Non	
30	Estonie	Non	Oui, IM	COP
31	États-Unis	Non	Non	
32	Éthiopie*	Non	Non	COP
33	Finlande	Oui, IM		COP
34	France	Oui, IM		COP
35	Géorgie	Oui, IM		COP
36	Ghana*	Oui, autres		COP
37	Grèce	Oui, IM		COP
38	Hong Kong (Chine)	Oui, IM		COP
39	Hongrie	Oui, IM		COP
40	Inde	Oui, IM		COP
41	Indonésie	Oui, IM		COP
42	Irlande	Oui, autres		COP
43	Islande	Oui, IM		COP
44	Israël	Oui, IM		COP
45	Italie	Non	Oui, IM	COP
46	Japon	Oui, IM		COP + LOB
47	Jordanie	Oui, IM		COP
48	Kazakhstan	Oui, IM		COP
49	Kosovo*	Oui, autres		COP
50	Koweït	Non	Oui, IM	COP
51	Lettonie	Oui, IM		COP
52	Liechtenstein	Oui, autres		COP
53	Lituanie	Oui, IM		COP
54	Luxembourg	Oui, IM		COP
55	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
56	Malaisie	Oui, IM		COP
57	Malte	Oui, IM		COP
58	Maroc	Non	Oui, IM	COP
59	Mexique	Non	Oui, IM	COP
60	Moldova*	Non	Non	COP

61	Monténégro	Non	Non	COP
62	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
63	Norvège	Oui, IM		COP
64	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP
65	Oman	Oui, IM		COP
66	Ouganda*	Non		COP
67	Ouzbékistan	Oui autre		COP
68	Pakistan	Oui, IM		COP
69	Panama	Oui, IM		COP
70	Philippines	Non	Non	COP
71	Pologne	Oui, autres		COP
72	Portugal	Oui, IM		COP
73	Qatar	Oui, IM		COP
74	République slovaque	Oui, IM		COP
75	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
76	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
77	Serbie	Oui, IM		COP
78	Singapour	Oui, IM		COP
79	Slovénie	Oui, IM		COP
80	Sri Lanka	Non	Non	COP
81	Suède	Non	Oui, IM	COP
82	Suisse	Oui, autres		COP
83	Suriname*	Non	Non	COP
84	Tchéquie	Oui, IM		COP
85	Thaïlande	Non	Non	COP
86	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
87	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
88	Ukraine	Oui, autres		COP
89	Venezuela*	Non	Non	COP
90	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP
91	Zambie	Non	Non	COP
92	Zimbabwe*	Non	Non	COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Sint-Maarten*	Non
2	Taipei chinois*	Non



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Pays-Bas », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4f6fd926-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.